

HECTARE SA
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
A L'ATTENTION DE MR VAISSET FABIEN
34740 VENDARGUES France

V/Réf. :
N/Réf.DB25/056225/NRJ

Objet : **Déplacement d'ouvrage électrique**
DO HTA HECTARE SA
6 IMPASSE FONT CLAIRE
PUISSERGUIER

Narbonne, le 24/03/23

Monsieur,

Comme suite à votre demande de modification d'ouvrage, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en deux exemplaires, un devis d'un montant de **93039.65 Euro TTC**, relatif à l'affaire citée en objet.

Afin de ne pas impacter les délais de réalisation des travaux correspondants, je vous invite à retourner rapidement

Enedis - Groupe recettes TPR2 et ventes diverses
106 Chemin Saint-Gabriel
84046 AVIGNON Cedex 09

Je reste bien entendu à votre écoute pour tout renseignement complémentaire dont vous aurez besoin et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le 24 mars 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DB25/056225/001001

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Interlocuteur: Accueil Raccordement Electricité Marché d'Affaire

☎ : 0 969 321 899 choix1 📠 : 04 66 62 41 11

Courriel : aremabt-laro@enedis.fr

HECTARE SA

75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES

A L'ATTENTION DE MR VAISSET FABIEN

34740 VENDARGUES France

Chargé d'étude : NOGIER Jérémie

☎ : 📠 :

Objet : Déplacement d'ouvrage

DO HTA HECTARE SA

6 IMPASSE FONT CLAIRE à PUISSESGUIER

Prestations		TVA		HT	
Désignation	Montants HT (non réfacté)	Taux de réfaction	Montant HT (réfacté)	Taux TVA	Montant TTC
Prestations au canevas	77 533.04 €	0%	77 533.04 €	20%	93 039.65 €

Total HT	77 533.04 €
Montant TVA	15 506.61 €
Total TTC	93 039.65 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné, Fabien Vaisset, vous donne mon accord sur ce devis n°DB25/056225/001001 d'un montant de 93039.65 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 14.3% du net de l'opération TTC, soit 13304.67 €.

Fait à Narbonne, le 27.03.2023

Signature(*)

HECTARE

URBANISME DURABLE

3 avenue de la Coupé

11100 NARBONNE

04 68 33 01 02

SIREN 351 338 660

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Le 24 mars 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DB25/056225/001001

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Interlocuteur: Accueil Raccordement Electricité Marché d'Affaire
☎ : 0 969 321 899 choix1 📠 : 04 66 62 41 11
Courriel : aremabt-laro@enedis.fr

HECTARE SA
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
A L ATTENTION DE MR VAISSET FABIEN
34740 VENDARGUES France

Chargé d'étude : NOGIER Jérémy
☎ : 📠 :

Objet : Déplacement d'ouvrage
DO HTA HECTARE SA
6 IMPASSE FONT CLAIRE à PUISSEGUIER

Prestations		TVA		HT
Désignation	Montants HT (non réfacté)	Taux de réfaction	Montant HT (réfacté)	Montant TTC
Prestations au canevas	77 533.04 €	0%	77 533.04 €	93 039.65 €

Total HT 77 533.04 €
Montant TVA 15 506.61 €
Total TTC 93 039.65 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).

ACCORD : Je soussigné, ... Fabien Vaisset, vous donne mon accord sur ce devis n°DB25/056225/001001 d'un montant de 93039.65 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 14.3% du net de l'opération TTC, soit 13304.67 €.

Fait à Narbonne, le 27.03.2023
Signature(*) lu et approuvé.

HECTARE

URBANISME DURABLE

3 avenue de la Coupé

11100 NARBONNE

04 68 33 01 02

SIREN 351 338 660

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DB25/056225/001001

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou virement postal et sont exigibles aux conditions ci-après :

- Règlement complet et définitif du présent devis à la fin des travaux et avant la réception d'ouvrage ou la mise en service, dès la présentation de la facture récapitulative, réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe "VALIDITE DU DEVIS" ci-dessous.
- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

Durant les travaux et au plus tard à leur fin, une facture vous sera adressée. Cette dernière pourra être réajustée, s'il y a lieu, suivant les conditions spécifiées dans le paragraphe « validité du devis » ci-dessous.

DELAI D'EXECUTION

28 semaines à compter des dates suivantes :

- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 03/2023.

Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 24/07/2023.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

$$K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo, \text{ avec}$$

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 03/2023 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus au fait d'Enedis seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.

En tout état de cause, Enedis se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 24/07/2023 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

Tout élément erroné constitutif du devis ou toute modification du contenu feront l'objet d'un nouveau devis soumis à acceptation.

